

la fédération des arts de la rue en Île-de-France



DOSSIER DE PRESSE

Sommaire

Communiqué de presse

« Rue Libre ! » 2015

- Une mobilisation des professionnels
- Une déambulation « manifestive et poétique »

Autour de « Rue Libre ! »

- Des préalables
- Une rencontre sur la situation de la diffusion en Île-de-France

Que sont les arts de la rue ?

La situation en 2015

Les Arts de la rue en Île-de-France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Rue Libre ! » :

Journée internationale des arts de la rue et de la libre expression dans l'espace public

Quelle est la situation de la création artistique et de la diffusion dans l'espace public ?

Samedi 24 octobre, rejoignez-nous Place de la République pour une marche militante et un rassemblement avec les citoyens et les élus !

Samedi 24 octobre se tiendra « Rue Libre ! », journée internationale des arts de la rue et de la libre expression dans l'espace public afin de faire connaître l'univers des arts de la rue - ses esthétiques, ses valeurs et ses métiers - à tous les usagers de l'espace public, citoyens et élus.

Événement militant et artistique, « Rue Libre ! » porte les valeurs de « **l'Art est public** », appel pour une politique culturelle réinventée signé par plus de 500 élus sympathisants et 8500 citoyens. François Hollande l'avait signé en 2011 et les professionnels attendent encore qu'il applique ses engagements.

2015 est et restera comme une année noire pour la culture, en particulier pour les arts vivants dans la rue : de nombreux festivals et manifestations ont été annulés pour raisons diverses, parfois oiseuses. La répercussion des baisses de dotation sur les budgets culturels ne saurait être une excuse suffisante. La culture ne doit pas être la variable d'ajustement des budgets des collectivités.

Samedi 24 octobre, les élus seront à nos côtés Place de la République pour débattre de ces bouleversements.

Nous sommes créateurs de lien par nature et notre présence dans l'espace public participe au ciment d'une cohésion sociale où la culture relève de l'intérêt général et d'un service public accessible à tous.

Samedi 24 octobre, les professionnels des Arts de la Rue, les citoyens et les élus sympathisants œuvreront ensemble durant toute une journée, découvrez-nous à cette occasion !

À noter : des actions préalables seront organisées les jeudi 1^{er}, 8 et 15 octobre après-midi.

- UNE MOBILISATION DE PROFESSIONNELS

La Fédération des arts de la rue organise chaque année depuis 2007 l'événement fédérateur « Rue Libre ! » dont la première édition était venue clôturer le *Temps des Arts de la Rue*, plan d'intervention mené entre 2005 et 2007 par le Ministère de la Culture. Reconduite chaque année durant l'unique journée de 25 heures, la mobilisation a pris de l'ampleur et s'est internationalisée en 2009.

Les Arts de la Rue, parce qu'ils posent la question de l'espace public et qu'ils s'adressent aux habitants, sont par nature militants.

« Rue Libre ! », c'est le temps où sont portés haut et fort les valeurs et engagements des professionnels, artistes, techniciens, administrateurs, qui œuvrent pour les arts dans l'espace public portés dans le [manifeste « Rue Libre ! »](#).



Action collective devant l'Assemblée Nationale lors de « Rue Libre » 2009



RUE LIBRE!

MANIFESTE POUR LES ARTS DE LA RUE

« Nous existons parce que c'est nécessaire,
Nous sommes nés il y a 2500 ans,
Les gens nous rencontrent souvent par hasard, parfois sans le savoir,
Nous sommes pour tous les yeux et toutes les oreilles,
Nous investissons toutes sortes de lieux : rues, friches, forêts,
campagnes, cours d'immeubles, villes, villages...
On nous dit de rue,
C'est notre scène, notre ring, notre choix,
Nous cultivons la rue ...
Artistes, auteurs, programmateurs, techniciens... !
En ces jours,
où l'espace marchand prend toute la place,
où la peur est brandie pour nous faire penser bas et dresser nos œillères,
où les bornes, les panneaux, les barrières se multiplient,
où l'on est prié de circuler,
Nous revendiquons haut et fort qu'il y a quelque chose à voir,
à partager,
à rencontrer,
des centaines de fêtes et de rendez-vous, des milliers d'artistes,
des millions de spectateurs,
ce quelque chose que nous,
Artistes citoyens inscrits dans la cité nous nous employons à construire
jour après jour !
Nous revendiquons le droit à vivre de nos métiers
Nous croyons que l'art peut sauver le monde,
mais de préférence tout de suite...
Et qu'il doit s'épanouir...
En rue libre... ».

La Fédération des Arts de la Rue

- **UNE DÉAMBULATION « MANIFESTIVE ET POÉTIQUE »**

Projet construit collectivement par les professionnels des Arts de la Rue, « Rue libre ! » prend une forme artistique différente chaque année, en écho aux préoccupations et interrogations du secteur.

Après plusieurs éditions sur la Place de la République, « Rue Libre ! » réinvestira les rues pour une déambulation artistique et politique qui convergera vers la Place de la République pour un rassemblement « manifestif ».



Place de la République « Rue Libre ! » 2011

crédit photo © Sileks

Au programme de la journée du 24 octobre 2015 :

14h00 : Rendez-vous Place de la République pour un départ en déambulation. Le parcours sera ponctué par des étapes dans des lieux déterminés à l'avance.

Des troupes éphémères feront vivre chaque halte en réutilisant des boîtes en carton pour mettre en scène leurs revendications. Ces tableaux vivants seront filmés en vue d'une projection en fin de journée. La tête du cortège portera un message «poétique».

17h00 : Rassemblement des troupes autour d'une installation éphémère originale Place de la République.

Ce sera le temps de la restitution par la projection d'images recueillies tout au long de la journée et de la construction par la tenue d'une concertation politique. Ce rassemblement final réunira les équipes artistiques, les citoyens et les élus autour d'une construction monumentale finale.

18h00 : Débat en présence des élus et citoyens ; à la veille des élections régionales, ce débat sera l'occasion de faire le point sur la situation de la création artistique dans l'espace public, de recueillir publiquement les propositions des candidats aux élections régionales et de faire connaître les préconisations de la Fédération des arts de la rue en Île-de-France.

AUTOUR DE « RUE LIBRE ! »

En amont de la mobilisation du 24 octobre 2015, la Fédération des arts de la rue en Île-de-France organise plusieurs rendez-vous militants, artistiques et professionnels :

- **DES PRÉALABLES**

Des préalables de déambulations auront lieu dans plusieurs lieux symboliques : Place de l'Opéra, Ministère de la Culture...Les lieux ne seront dévoilés que quelques jours avant chaque opération. Proche des « happenings », ces actions artistiques courtes, visuelles et percutantes auront pour but de susciter la curiosité des habitants pour la mobilisation du 24. Ces actions seront filmées pour être projetées samedi 24 octobre Place de la République.

Les journalistes pourront couvrir ces préalables qui auront lieu entre les jeudi 1^{er}, 8 et 15 octobre 2015 après-midi.

- **UNE RENCONTRE SUR LA SITUATION DE LA DIFFUSION EN ÎLE-DE-FRANCE**

La Fédération des arts de la rue en Île-de-France vient d'achever une enquête sur les programmations franciliennes des arts de la rue lesquelles, après une courte période d'embellie et de développement, se sont fortement affaiblies en 2015. Cette rencontre propose d'en partager l'analyse.



Place de la République « Rue Libre ! » 2013

QUE SONT LES ARTS DE LA RUE ?

Les Arts de la Rue regroupent une diversité de genres artistiques pour donner à vivre des expériences et esthétiques singulières qui modifient la perception du quotidien, créent du collectif et de l' « être-ensemble ».

Émergeant dans un contexte artistique global de renouvellement dans les années 60 et 70, les tenants cet art « indisciplinaire » partagent une démarche spécifique : l'inscription artistique dans l'espace public, l'invention de nouvelles esthétiques fondées sur la relation entre texte et contexte et la mise en place d'un rapport original et innovant avec le public-population.



Balayage des idées reçues au Ministère de la Culture « Rue Libre ! » 2008

LA SITUATION EN 2015

Les évènements artistiques dans l'espace public sont soumis à une multiplicité de contraintes d'ordre juridique, sécuritaire et moral qui se sont vues renforcées à la suite des événements de janvier¹.

Pourtant, à l'heure où le projet républicain se vulnérabilise, les Arts de la Rue disposent de pratiques, d'expériences et d'expertises pour renouer le dialogue entre les citoyens et leur cité ; il constitue le secteur qui rassemble sans distinction une large variété de publics et défend la gratuité de ses spectacles. Et pourtant, les Arts de la Rue ne bénéficient pas du plus fort soutien du Ministère de la Culture qui lui consacre 1,6% de son budget pour le spectacle vivant.

La baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales, débutée en 2015 a fortement impacté le secteur. Loin d'une logique uniquement étatique d'aménagement culturel du territoire, les collectivités territoriales sont les premiers financeurs des Arts de la Rue en étant à l'initiative de festivals et de fêtes locales ou en subventionnant des MJC ou des associations organisatrices. En Île-de-France, une manifestation sur deux est organisée par une ville.

Les choix des élus, avec l'arrivée d'une nouvelle génération peu formée et sensibilisée au mouvement de décentralisation culturelle, et le contexte d'austérité budgétaire sont de nouvelles difficultés pour le secteur.

Ce resserrement des manifestations artistiques publiques impacte toute l'économie des Arts de la Rue, précarisant les compagnies et privant les citoyens d'espaces communs.

Ce contexte est d'autant plus inquiétant que les baisses des dotations aux collectivités sont prévues jusqu'en 2017. Par ailleurs, la ministre de la culture et de la communication n'a toujours pas daigné rencontrer les professionnels des Arts de la Rue pour discuter de cette actualité et de ses répercussions sur la création et les conditions d'exercice des professionnels.

Nous en débattrons à « Rue Libre ! ».

¹ Sur les actualités des derniers mois, se référer au communiqué de la Fédération nationale des arts de la rue datant du 21 juin 2015 : [“La liberté d'expression et de création dans l'espace public menacées”](#)

LES ARTS DE LA RUE EN ÎLE-DE-FRANCE

La région Île-de-France est la région la mieux dotée en nombre de compagnie. Pour preuve, elle abrite un quart des compagnies. Les espaces urbains variés, les modes de gestion et d'organisation sociale multiformes (Paris, banlieue urbaine, banlieue rurale) présents en Île-de-France peuvent sans nul doute expliciter ce regroupement.

Ce vivier créatif souffre de manques réels. Le territoire francilien offre très peu de lieux de production en ordre de marche permettant à la création de s'épanouir, ceci malgré un fort potentiel. Concernant la diffusion, il reste encore beaucoup à faire afin de mieux faire circuler les œuvres et les spectacles sur les territoires tout au long de l'année. Enfin, d'un point de vue plus symbolique, les Arts de la Rue manquent encore de reconnaissance bien que cette pratique « indisciplinaire » contribue depuis plus de trente ans à renouveler les langages esthétiques en se positionnant dans l'espace public et en proposant ainsi une relation unique avec le « public-population ».

Active depuis 2005, la Fédération des arts de la rue en Île-de-France regroupe des structures (compagnies, lieux de fabrique, collectivités locales) et des individus (artistes, administrateurs, chargés de diffusion, de production, techniciens et autres complices des arts de la rue). Elle initie des rencontres professionnelles départementales et régionales, coordonne la journée Rue Libre, participe au débat sur les sujets culturels, mène des rendez-vous réguliers autour de questions de société avec des artistes, des programmateurs, des élus et des citoyens.

En 2015, la Fédération des arts de la rue en Île-de-France porte plusieurs préconisations pour le développement des arts de la rue :

- Le 1% Travaux Publics pour l'action artistique dans l'espace public

Consacrer volontairement 1% des opérations de travaux publics et d'aménagements au soutien d'actions artistiques, pour permettre à l'usager d'être mis dans son quotidien en relation avec des manifestations artistiques et culturelles pour l'espace public. La philosophie de cette proposition est de responsabiliser les faiseurs d'espaces publics à s'approprier une démarche artistique portant une réflexion active sur les espaces à vivre qu'ils modifient, créent ou aménagent, car l'urbanité d'aujourd'hui ne peut plus se contenter seulement de béton et de bitume pour habiter et circuler.

La Fédération des arts de la rue en Île-de-France se proposent de travailler en concertation avec des collectivités franciliennes et des aménageurs, promoteurs et constructeurs dans le cadre incitatif et volontaire d'un nouveau 1% « Travaux publics » pour l'Action Artistique en Espace Public.

- L'augmentation du soutien du Conseil régional d'Île-de-France en matière de diffusion.

Dans le cadre des élections régionales qui auront lieu en décembre, la Fédération a identifié plusieurs dispositifs en faveur de la diffusion des Arts de la Rue sur le territoire francilien. Ses préconisations pour le développement du secteur seront présentées aux candidats à la présidence du Conseil régional.

- Doter la Ville de Paris d'un lieu de fabrique intra-muros.

À ce jour, il n'existe aucune infrastructure de production des Arts de la Rue à Paris. La problématique qui se pose aujourd'hui pour les artistes investis dans la création d'œuvres dans l'espace public est à la fois liée à la carence d'équipements mais aussi de structures ayant un rôle d'accompagnateur en coproduisant des œuvres pour la ville en partenariat avec les collectivités territoriales et leurs services.

La Fédération des arts de la rue en Île-de-France sollicite un lieu de travail pour les artistes parisiens, comme il l'a été annoncé dans la lettre de mission à Bruno Julliard.



Place de la République « Rue libre ! » 2013



Contacts

CONTACT PRESSE : CATHERINE GUIZARD

La Strada & Cies - 06 60 43 21 13 - lastrada.cguizard@gmail.com

COORDINATION RUE LIBRE 2014 : FABIENNE TISSIER

06 16 26 91 68 - rl@federationartsdelarueidf.org

COORDINATION GÉNÉRALE : CHARLOTTE FONTAINE

01 56 98 12 41 / 06 30 23 98 81 - coordination@federationartsdelarueidf.org

FÉDÉRATION DES ARTS DE LA RUE EN ÎLE-DE-FRANCE

c/o Maison des réseaux artistiques et culturels

221 rue de Belleville - 75019 PARIS

www.federationartsdelarueidf.org



PRÉFET
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE



MAIRIE DE PARIS



HORS LES MURS